

[LA MOBILITÉ]
PARTICULIERS

Magellan

L'assurance des **globe-trotters**
et des **expatriés temporaires dans le monde entier**
2014

Découvrez en vidéo pourquoi les expatriés
temporaires choisissent APRIL International Expat
pour leurs séjours dans le monde entier :



Téléchargez notre application mobile gratuite APRIL Expat !



APRIL International s'engage avec la Fondation pour la Nature
et l'Homme et l'association Handicap International



Suivez-nous sur Facebook et Twitter !
www.facebook.com/AprilExpat
www.twitter.com/AprilExpat

Imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé



L'assurance n'est plus ce qu'elle était.

Magellan,

l'assurance complète de vos séjours temporaires dans le monde entier !

Magellan est une solution d'assurance adaptée aux séjours des personnes de moins de 75 ans voyageant ou séjournant dans le monde entier (sauf France, D.R.O.M. et pays de nationalité), pour une durée maximale d'un an.

Ce contrat vous permet de faire face à tous les imprévus pouvant survenir à l'étranger et vous propose 2 niveaux de garanties, en fonction de votre besoin de couverture et de votre budget.

Pourquoi souscrire une assurance internationale ?

Si vous deviez faire face à des dépenses de santé ?

Vous êtes hospitalisé en urgence ? Vous vous rendez chez un médecin ?

Magellan couvre vos dépenses de santé avec des remboursements au choix, dès le 1^{er} euro dépensé, en complément de la Sécurité sociale française ou en complément de la CFE et vous propose un service de règlement direct de vos frais d'hospitalisation : vous n'avez pas à régler l'établissement hospitalier, nous nous en chargeons pour vous !

Si vous aviez besoin d'assistance pendant votre séjour ?

Vous êtes victime d'un accident : vous devez être rapatrié au plus vite ? Vous êtes hospitalisé et attendez la venue d'un proche ?

APRIL International organise votre rapatriement médical, 24h/24, à votre domicile ou vers l'hôpital le mieux adapté et prend en charge les frais de transport et d'hébergement d'un proche venu vous rendre visite.

Si vous perdiez vos bagages pendant votre séjour ?

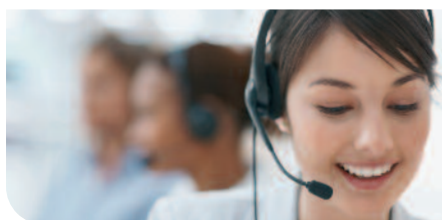
APRIL International vous rembourse à hauteur de 1 600 € en cas de vol, destruction ou perte de vos bagages. Le contrat couvre également vos dépenses de première nécessité jusqu'à 200 € en cas de retard d'acheminement de vos bagages.

Un contrat spécialement conçu pour vos séjours à l'étranger

- Des frais de santé pris en charge à **100% des frais réels et sans franchise**
- **Des garanties valables dans tous les pays visités**
- Une couverture lors de vos **retours temporaires** dans votre **pays de nationalité**
- **Un service de traductions et d'accompagnement juridique** pour faciliter vos démarches administratives
- **Conforme aux obligations d'assurance** pour votre demande de Visa Vacances-Travail ou Working Holiday Visa

**POSSIBILITÉ
DE PAIEMENT
MENSUALISÉ**

Nos équipes multilingues sont à votre écoute :

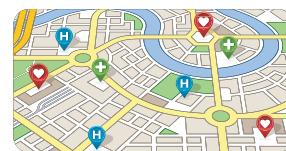


- **par téléphone** : + 33 (0)1 73 02 93 93 du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 (8h30 à 17h30 le vendredi) - Heure de Paris
- **par e-mail** : info.expats@april-international.com
- **dans nos bureaux** : 110, avenue de la République
75011 Paris - FRANCE



Découvrez nos services exclusifs en **Amérique du Nord**

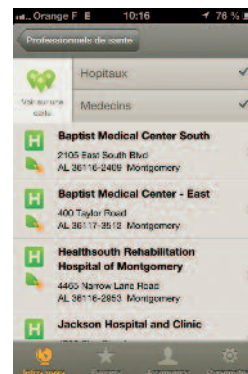
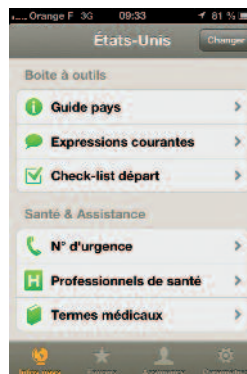
- Des réseaux de soins dans lesquels vous n'aurez pas à faire d'avance d'argent, nous réglons directement votre facture auprès de :
 - 5 000 hôpitaux
 - 490 000 médecins
 - 57 000 pharmacies
 - 840 000 professionnels de santé
- Un service de géolocalisation du professionnel de santé le plus proche
- Un service de consultation à domicile pour éviter les attentes aux urgences et ne pas avoir à régler vous-même votre consultation



Pour vous aider à préparer votre voyage et vous accompagner une fois sur place avec :

- un guide pays pour obtenir en un clin d'œil toutes les informations essentielles sur votre pays de destination,
- des expressions courantes et des termes médicaux en 13 langues,
- une check-list pour ne rien oublier avant de partir,
- les coordonnées de professionnels de santé dans le monde : retrouvez les hôpitaux les plus proches de chez vous, grâce à un formulaire de recherche avec possibilité de géolocalisation,
- les numéros d'urgence locaux (pompiers, police, ambulance) du pays où vous vous trouvez et les numéros d'urgence APRIL International Expat.

APRIL Expat est disponible gratuitement sur l'Apple Store et Google Play.



Garanties

spécialement adaptées à votre profil de voyageur international

FRAIS DE SANTÉ Jusqu'à 200 000 € par année d'assurance



MINI

Remboursements
au 1^{er} euro

COMPLÈTE

Vous pouvez opter pour des remboursements :
- au 1^{er} euro
- en complément de la Sécurité sociale française
- en complément de la CFE
voir définition p.5

HOSPITALISATION*

Hospitalisation médicale ou chirurgicale* :
- Transport en ambulance (si hospitalisation prise en charge par APRIL International)
- Frais de séjour
- Honoraires médicaux et chirurgicaux
- Examens, analyses, médicaments
- Actes médicaux

100% des frais réels
voir définition p.5

100% des frais réels
voir définition p.5

Règlement direct des frais lors d'une hospitalisation *voir définition p.5* de plus de 24h (sauf pour les assurés en complément de la Sécurité sociale française)

délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24

délivré sous réserve d'accord médical, 24h/24

Chambre privée

non pris en charge

100% des frais réels, jusqu'à 50 € par jour

Consultations de médecins généralistes et spécialistes

100% des frais réels, jusqu'à 500 € par an suite à accident *voir définition p.5* uniquement et sur présentation d'un certificat médical

100% des frais réels (limités à 80 € par acte au-delà de 2 visites par an)

Radiographies, analyses, pharmacie, soins infirmiers** et actes de spécialistes

100% des frais réels

Kinésithérapie** (suite à hospitalisation prise en charge par APRIL International)

100% des frais réels, jusqu'à 50 € par séance

Soins dentaires d'urgence

non pris en charge

100% des frais réels, jusqu'à 200 € par an

Prothèses dentaires et autres prothèses (suite à accident caractérisé *voir définition p.5* uniquement)

non pris en charge

100% des frais réels, jusqu'à 350 € par an

Optique : verres et monture ou lentilles (suite à accident caractérisé uniquement)

Forfait prévention : préservatifs

non pris en charge

jusqu'à 20 € par an

SOINS COURANTS

* Toute hospitalisation de plus de 24h est soumise à accord préalable *voir définition p.5*. Une franchise *voir définition p.5* de 20% sera retenue en cas de non respect de cette formalité, préalablement à une hospitalisation.

** Actes soumis à accord préalable *voir définition p.5* en cas de prescription de plus de 10 séances par année d'assurance.

Découvrez notre service de 1^{er} avis médical !



Une équipe de médecins à votre disposition 24h/24 et 7j/7 pour :

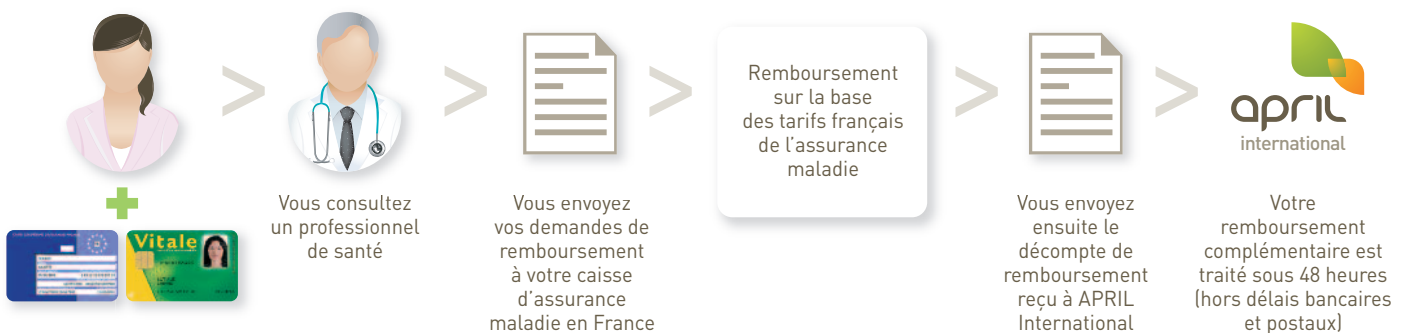
- vous aider à comprendre un symptôme, un diagnostic ou un traitement,
- vous donner des conseils avant ou après une hospitalisation,
- vous aider à préparer vos voyages (vaccins obligatoires et conseillés),
- vous renseigner sur les équivalences des médicaments dans le monde entier.

Comment obtenir le remboursement de vos frais de santé ?

1 Vous optez pour des remboursements au 1^{er} euro ou en complément de la CFE :



2 Vous optez pour des remboursements en complément de la Sécurité sociale française :



DÉFINITIONS

- **Accident** : toute atteinte corporelle, non intentionnelle de la part de la personne qui en est victime provenant de l'action soudaine d'une cause extérieure. En application de l'article L.1315 du Code Civil français, il vous appartient d'apporter la preuve de l'accident et de la relation directe de cause à effet entre celui-ci et les frais engagés.
- **Accident caractérisé** : accident constaté par une autorité compétente présente sur le lieu de l'évènement (forces de police, pompiers, ambulanciers-urgentistes) ayant délivré une attestation précisant les circonstances, la nature de la blessure ainsi que la date de l'accident.
- **Accord préalable** : certains actes médicaux ou traitements sont soumis à l'accord préalable de notre Médecin Conseil. Vous aurez donc à faire compléter par le praticien qui prescrira ces actes un formulaire accompagné d'un devis détaillé avant d'engager les soins correspondants.
- **Caisse des Français de l'Étranger** : caisse de Sécurité sociale des Français vivant en dehors de France et qui souhaitent continuer à bénéficier de prestations équivalentes à celles de la Sécurité sociale française.
- **D.R.O.M.** : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion.
- **Frais réels** : ensemble des dépenses de santé qui vous sont facturées.
- **Franchise** : somme qui, dans le règlement d'un sinistre, reste à votre charge.
- **Règlement direct de vos frais d'hospitalisation** : si vous êtes hospitalisé plus de 24h, vous pouvez bénéficier de la prise en charge de vos frais d'hospitalisation : nous nous mettons directement en contact avec l'hôpital pour régler votre facture et vous éviter ainsi de devoir avancer les frais.

Garanties (suite)

spécialement adaptées à votre profil de voyageur international

ASSISTANCE RAPATRIEMENT



En cas d'accident, de maladie ou de problèmes graves, cette garantie nous permet de vous venir en aide 24h/24, 7j/7, sur simple appel téléphonique ou envoi de fax.

	MINI	COMPLÈTE	
Transport médical, rapatriement sanitaire	100% des frais réels	100% des frais réels	
Frais de recherche et de secours	jusqu'à 5 000 € par personne et jusqu'à 15 000 € par événement	jusqu'à 5 000 € par personne et jusqu'à 15 000 € par événement	
Retour des membres de la famille assurés	non pris en charge	billet aller simple avion classe économique ou train 1 ^{ère} classe	
Retour après consolidation dans le pays d'expatriation ou envoi d'un collaborateur de remplacement		billet aller simple avion classe économique ou train 1 ^{ère} classe	
Présence d'un membre de la famille en cas d'hospitalisation supérieure à 6 jours		billet A/R + 80 € par nuit, maximum 10 nuits	
Retour anticipé en cas de décès ou d'hospitalisation d'un membre de la famille		billet A/R avion classe économique ou train 1 ^{ère} classe	
Retour anticipé en cas de sinistre au domicile		billet A/R avion classe économique ou train 1 ^{ère} classe	
Retour anticipé en cas d'attentat ou de catastrophe naturelle		billet aller simple avion classe économique ou train 1 ^{ère} classe	
Recherche et envoi de médicaments introuvables sur place		100% des frais réels	
Transmission de messages urgents		100% des frais réels	
Rapatriment du corps en cas de décès		100% des frais réels	100% des frais réels
Accompagnement du défunt		billet A/R avion classe économique ou train 1 ^{ère} classe	billet A/R avion classe économique ou train 1 ^{ère} classe
Frais de cercueil	jusqu'à 1 500 €	jusqu'à 1 500 €	
Avance de caution pénale à l'étranger	jusqu'à 15 000 €	jusqu'à 15 000 €	
Frais d'avocat à l'étranger	non pris en charge	jusqu'à 3 000 €	
Assistance voyage si perte ou vol d'effets personnels		avance jusqu'à 1 000 € par événement	
Retard de bagages		jusqu'à 200 €	
Retour impossible		80 € par nuit, maximum 5 nuits	
Traduction de documents légaux ou administratifs		jusqu'à 500 € par an	

1^{ER} AVIS MÉDICAL



Une équipe de médecins répond à vos questions et vous accompagne dans vos démarches médicales

entretiens téléphoniques avec une équipe de médecins disponibles 24h/24 et 7j/7

Les garanties présentées ci-après sont proposées uniquement dans la Formule Complète.

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE



Mise en relation avec un psychologue clinicien

COMPLÈTE

entretiens téléphoniques

ASSISTANCE JURIDIQUE



Informations juridiques, pratiques et administratives

Assistance juridique en cas de litige : conseil et prise en charge des frais de justice

COMPLÈTE

entretiens téléphoniques ou échanges d'e-mails

jusqu'à 16 000 € par année d'assurance

RESPONSABILITÉ CIVILE vie privée, stages et locative



Dommages corporels

Dommages matériels et immatériels consécutifs

Extension vie professionnelle : dommages matériels causés pendant un stage

COMPLÈTE

jusqu'à 4 500 000 € par sinistre

jusqu'à 460 000 € par an, franchise de 75 €

jusqu'à 12 000 € par an, franchise de 75 €

INDIVIDUELLE ACCIDENT



Capital versé en cas de décès par accident

Capital versé en cas d'invalidité permanente totale ou partielle par accident

COMPLÈTE

10 000 €, limités aux frais d'obsèques pour les moins de 16 ans

jusqu'à 40 000 €,
franchise relative de 20%

BAGAGES



Au cours du trajet aller-retour et pendant le séjour, en cas de perte, vol, destruction suite à explosion, incendie, dégât des eaux

COMPLÈTE

jusqu'à 1 600 €, franchise de 30 € par sinistre, garantie limitée à 50%, soit 800 €, pour les objets précieux

Les coûts de santé à l'international

Les coûts de santé varient fortement d'un pays à l'autre et peuvent parfois réserver de mauvaises surprises. Avec Magellan, votre santé comme votre budget seront protégés.



Sylvain est jeune diplômé et travaille comme consultant informatique à **San Francisco**. Suite à un accident de vélo, il doit subir une opération du genou et passer une semaine à l'hôpital. Combien coûtent son opération et la rééducation qui s'ensuit aux États-Unis ?

→ **45 000 USD**
soit environ 34 700 €



Dans le cadre d'un échange d'expérience, Julia va travailler 1 an comme designer d'intérieur dans une boutique à **Shanghai**. Après son mois d'installation, elle souffre d'une intoxication alimentaire. Combien coûtent ses consultations, analyses et médicaments ?

→ **4 200 CNY**
soit environ 463 €

David est parti en WHV au **Canada** et veut profiter de son premier jour férié pour une sortie en canoë sur le lac Manitoba. En montant dans le canoë, il perd son équilibre et tombe dans le lac glacial. Combien coûtent la visite aux urgences et le traitement de sa pneumonie ?

→ **663 CAD**
soit environ 516 €



Eric et Mickaël partent à la découverte de l'**Australie** en van. Suite à un accident de la route, ils sont hospitalisés et attendent d'être rapatriés en France. Combien coûtent leurs soins sur place et leur transport en avion sanitaire vers la France ?

→ **24 000 AUD/personne**
soit environ 17 502 €



Amélie profite de son tour du monde pour découvrir l'Amérique du Sud. Pendant son séjour à **Cuzco**, elle supporte mal l'altitude et doit consulter un médecin. Combien coûtent ses 2 visites et les médicaments prescrits ?

→ **1 120 PEN**
soit environ 333 €



Les coûts affichés correspondent à des cas traités par notre Service Médical et sont indiqués à titre informatif, sans valeur contractuelle. Les taux de change utilisés sont ceux qui étaient en vigueur au moment où les soins ont été prodigués.

Composez le contrat le mieux adapté à votre voyage !

2 niveaux de garanties en fonction de votre besoin de couverture et de votre budget :

MINI

- **Frais de santé** : hospitalisation (en cas de maladie et accident) et médecine de ville en cas d'accident
- **Assistance rapatriement basique**

OU

COMPLÈTE

- **Frais de santé** : hospitalisation et médecine de ville en cas de maladie et d'accident
- **Assistance rapatriement étendue**
- **Assistance juridique**
- **Soutien psychologique**
- **Responsabilité civile vie privée, stages et locative**
- **Individuelle accident**
- **Assurance bagages**

COTISATIONS mensuelles TTC

Pour toute date d'adhésion jusqu'au 31/12/2014.

Des frais de 6 € par mois en cas de paiement mensualisé s'ajoutent au montant de votre cotisation.

Le paiement mensualisé n'est pas proposé si votre séjour comporte un demi-mois.

Formule COMPLÈTE

• Toutes les garanties présentées

	Durée (minimum 15 jours, maximum 12 mois)	≤ 30 ans		31-40 ans		41-50 ans		51-64 ans		65-74 ans
		indiv	fam	indiv	fam	indiv	fam	indiv	fam	indiv
Option 1 : remboursement des frais de santé au 1 ^{er} euro en pourcentage des frais réels	15 jours	55 €	149 €	81 €	210 €	107 €	288 €	133 €	356 €	168 €
	1 mois	83 €	222 €	113 €	303 €	153 €	413 €	194 €	515 €	264 €
Option 2 : remboursement des frais de santé en complément de la Sécurité sociale française (pour les séjours jusqu'à 3 mois) ou de la CFE (pour les séjours de plus de 3 mois)	15 jours	45 €	121 €	59 €	162 €	78 €	210 €	95 €	254 €	110 €
	1 mois	60 €	164 €	74 €	199 €	96 €	289 €	116 €	308 €	148 €

Formule MINI

- **Frais de santé** : hospitalisation (maladie et accident), médecine de ville seulement en cas d'accident
- **Assistance basique** (rapatriement sanitaire, frais de recherche et secours, avance de caution pénale, rapatriement de corps, accompagnement du défunt et frais de cercueil)

	Durée (minimum 15 jours, maximum 12 mois)	≤ 30 ans		31-40 ans		41-50 ans		51-64 ans		65-74 ans
		indiv	fam	indiv	fam	indiv	fam	indiv	fam	indiv
Remboursement des frais de santé au 1 ^{er} euro en pourcentage des frais réels	15 jours	32 €	90 €	49 €	129 €	63 €	171 €	79 €	214 €	100 €
	1 mois	50 €	134 €	67 €	181 €	91 €	243 €	113 €	306 €	153 €



À la différence de la Formule Complète, la Formule Mini ne couvre pas l'intégralité des situations délicates pouvant se présenter à l'étranger. C'est une formule de base mais APRIL International vous recommande la Formule Complète. La Formule Mini peut uniquement être souscrite en ligne.

Fonctionnement du contrat

Informations pratiques avant de souscrire

À QUI S'ADRESSE LE CONTRAT ?

- à toute personne séjournant à l'étranger, hors de France, des D.R.O.M. et de son pays de nationalité,
 - pour des périodes allant de 15 jours à 12 mois.
- En cas d'adhésion individuelle, les assurés doivent être âgés de plus de 12 ans et de moins de 75 ans.
En cas d'adhésion famille, l'assuré principal et son conjoint doivent être âgés de moins de 65 ans.

DANS QUELS PAYS SUIS-JE COUVERT ?

Avec Magellan, vous êtes couvert dans le monde entier (y compris en France, dans les D.R.O.M. et dans votre pays de nationalité pour des séjours temporaires).

Certains pays peuvent être exclus en fonction d'événements qui s'y déroulent. La liste complète des pays exclus est disponible sur demande au +33 (0)1 73 02 93 93.

À PARTIR DE QUAND SUIS-JE COUVERT ?

Vos garanties prennent effet au plus tôt le lendemain de la réception de votre Demande d'adhésion accompagnée du règlement correspondant, sous réserve de l'application des délais d'attente suivants pour la garantie frais de santé :

- aucun délai d'attente en cas d'accident [voir définition p.5](#),
- autres cas : 8 jours.

ET SI JE PRATIQUE UN SPORT PENDANT MON SÉJOUR À L'ÉTRANGER ?

Avec Magellan, vous êtes couvert pour la pratique des sports à titre amateur, dans le cadre d'un club ou d'une fédération. La pratique des sports dangereux ainsi que la pratique des sports à titre professionnel ou dans le cadre de compétitions n'est pas couverte (consultez-nous pour plus d'informations).

COMMENT SOUSCRIRE ?

- 1 Complétez et signez la Demande d'adhésion ci-jointe en suivant les indications données sur la dernière page.
- 2 Envoyez votre dossier à : APRIL International Expat - Service Adhésions Individuelles - 110, avenue de la République - CS 51108 - 75127 Paris Cedex 11 - FRANCE.

Vous pouvez également souscrire votre contrat en ligne, vous recevez alors dans les minutes qui suivent votre attestation d'assurance par e-mail.

La Formule Mini est uniquement disponible en ligne.

ET SI MON VOYAGE EST ANNULÉ OU MODIFIÉ ?

En cas d'annulation de voyage, nous vous remboursons la cotisation, à condition que vous nous ayez prévenus par écrit avant la date d'effet du contrat et que nous soient retournés les originaux du Certificat d'adhésion et éventuellement de la carte APRIL International.

En cas de retour anticipé et définitif dans votre pays de nationalité, vous devez nous faire parvenir, par lettre recommandée avec accusé de réception, un justificatif attestant votre retour définitif (quittance d'électricité, de gaz ou télécom,...). Nous mettrons fin à votre contrat et vous rembourserons la cotisation trop perçue.

Des services

pour vous accompagner tout au long de votre séjour à l'étranger

... EN LIGNE



VOTRE ESPACE
CLIENT

Si vous êtes **assuré**, vous pouvez consulter :

- vos décomptes de remboursement,
- vos garanties et vos Conditions générales,
- vos coordonnées personnelles et bancaires.

Si vous êtes **adhérent**, vous pouvez :

- consulter vos cotisations, votre mode de règlement et les coordonnées de votre assureur-conseil,
- payer vos cotisations en ligne par carte bancaire.

APRIL INTERNATIONAL S'ENGAGE

Pour participer à la préservation de l'environnement et pour améliorer le quotidien des populations défavorisées dans le monde, APRIL International s'engage aux côtés de la Fondation pour la Nature et l'Homme et de l'association Handicap International.

Vous pouvez, vous-aussi, faire un don à l'une de ces associations en choisissant dès maintenant de verser :

- la somme de 5, 8 ou 12 € avec votre cotisation ou,
- les centimes de vos remboursements frais de santé.



VOTRE
CARTE D'ASSURÉ

ELLE COMPORTE LES NUMÉROS D'URGENCE, JOIGNABLES 24H/24 ET 7J/7, POUR :

- bénéficier du règlement direct de vos frais en cas d'hospitalisation de plus de 24h (sauf pour les assurés en complément de la Sécurité sociale française),
- déclencher les services d'assistance en cas d'urgence,
- accéder aux services de 1^{er} avis médical, de soutien psychologique et d'assistance juridique.

Elle facilite notamment votre admission dans un établissement de soins, en cas d'hospitalisation urgente. Afin de simplifier vos démarches, cette carte reprend vos coordonnées personnelles : nom, prénom(s) et numéro de contrat.

SPÉCIAL POUR LES JEUNES À L'ÉTRANGER, DES GARANTIES EXCLUSIVES !

• Des difficultés de compréhension d'un document en langue étrangère ?

Un contrat de bail en allemand, un formulaire pour l'obtention d'un visa en anglais, un contrat de travail en chinois... Sur simple demande de votre part, nous prenons en charge la traduction de divers documents administratifs ou juridiques vers votre langue maternelle.

• Des questions sur un visa, un permis de travail ? Comment ouvrir un compte bancaire à l'étranger ?

Notre hotline multilingue est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions d'ordre pratique et juridique.

• Votre lave-linge fuit et engendre un dégât des eaux dans l'appartement situé au-dessous du vôtre ?

Grâce à votre garantie responsabilité civile locative, nous prenons en charge les dommages causés à l'appartement de votre voisin.

• Vous causez des dommages matériels pendant votre stage professionnel à l'étranger ?

Avec l'extension vie professionnelle - stages de votre garantie responsabilité civile, vous êtes couvert si vous causez des dommages au matériel utilisé pendant votre stage.



APRIL, changer l'image de l'assurance

À sa création en 1988, APRIL a pris l'engagement de changer l'image de l'assurance en plaçant le client au cœur de son organisation.

Aujourd'hui, ce sont plus de 6 millions d'assurés qui confient chaque jour la protection de leur famille et de leurs biens aux 3 900 collaborateurs et 45 sociétés du groupe.

APRIL a su gagner leur confiance en leur proposant des contrats qui respectent un juste équilibre entre le prix, le niveau de protection et le service associé et a ainsi démontré que l'assurance n'est plus ce qu'elle était.



APRIL International, spécialiste de l'assurance internationale depuis près de 40 ans

Nos engagements

- Une haute qualité de gestion : nous traitons les souscriptions en 24h et vos demandes de remboursements en 48h
- Des équipes multilingues à votre disposition
- Des contrats clairs, lisibles, assortis de nombreux services

À chaque situation d'expatriation sa solution d'assurance internationale

Que vous soyez étudiant, stagiaire, à la recherche d'un programme vacances-travail, salarié ou retraité, que vous partiez seul ou en famille, APRIL International vous accompagne durant votre expérience internationale avec une **gamme complète et modulable de solutions d'assurance**, adaptées à chaque profil d'expatrié et à chaque budget.

CONTACTEZ VOTRE ASSUREUR-CONSEIL

PONTET GUYOT ASSURANCES

6/8 Rue du Colonel Moll
75017 Paris FRANCE
Tél. : +33 (0)1 42 85 10 00
Fax : +33 (0)1 42 85 09 92
E-mail : contact@pontet-guyot.fr
Site: www.pontet-guyot.fr
I 64758



april international | expat

APRIL INTERNATIONAL EXPAT UNE SOCIÉTÉ APRIL

Siège social :

110, avenue de la République - CS 51108 - 75127 Paris Cedex 11 - FRANCE
Tél. : +33 (0)1 73 02 93 93 - Fax : +33 (0)1 73 02 93 90
E-mail : info.expats@april-international.com - www.april-international.com

S.A. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727
Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr)
Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 61, rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09 - FRANCE.



L'assurance n'est plus ce qu'elle était.

[LA MOBILITÉ]
PARTICULIERS

Magellan

Demande d'adhésion 2014

APRIL International s'engage avec
la Fondation pour la Nature et l'Homme
et l'association Handicap International


IMPRIM'VERT®

Imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé


april
international

L'assurance n'est plus ce qu'elle était.

■ Demande d'adhésion Magellan

MERCI D'ÉCRIRE EN MAJUSCULES

n° assureur-conseil : | 64758

ASSURÉ(S) Identité de la personne/des personnes à assurer

Civilité de l'**assuré principal** : Madame Mademoiselle Monsieur

Nom de l'**assuré principal** :

Prénoms de l'**assuré principal** :

Date de naissance : / / (min. 12 ans, max. 74 ans)

Pays de nationalité :

Pays de destination :

Profession précise :

Statut de l'**assuré principal** : Étudiant Salarié Travailleur non salarié Séjour linguistique
Programme "Vacances Travail" (PVT) Autres

Numéro de Sécurité sociale / CFE : Clé :
(en cas de choix d'une couverture en complément de la Sécurité sociale ou de la CFE)

E-mail :
(cet e-mail est nécessaire pour bénéficier d'informations relatives à vos remboursements)

1

Civilité du **conjoint** : Madame Mademoiselle Monsieur

Nom du **conjoint** :

Prénoms du **conjoint** :

Date de naissance : / / (min. 18 ans, max. 74 ans)

Pays de nationalité :

Pays de destination :

Profession précise :

Statut du **conjoint** : Étudiant Salarié Travailleur non salarié Séjour linguistique
Programme "Vacances Travail" (PVT) Autres

Numéro de Sécurité sociale / CFE : Clé :
(en cas de choix d'une couverture en complément de la Sécurité sociale ou de la CFE)

Nom du **1^{er} enfant** à charge :

Prénoms du **1^{er} enfant** à charge :

Date de naissance : / / Sexe : Masculin Féminin

Numéro de Sécurité sociale / CFE : Clé :
(en cas de choix d'une couverture en complément de la Sécurité sociale ou de la CFE)

Nom du **2^{ème} enfant** à charge :

Prénoms du **2^{ème} enfant** à charge :

Date de naissance : / / Sexe : Masculin Féminin

Numéro de Sécurité sociale / CFE : Clé :
(en cas de choix d'une couverture en complément de la Sécurité sociale ou de la CFE)

Si l'assuré a plus de 2 enfants à charge, faire une photocopie de la page 2 et la compléter.

ASSURÉ PRINCIPAL

Adresse de correspondance souhaitée

Adresse :

Code postal : Ville :

État/Région/Land/Comté :

Pays :

Téléphone : / / / / /

Votre correspondance (attestation d'assurance, conditions générales, décomptes de remboursements...) vous sera adressée par e-mail. Si vous souhaitez également la recevoir sous format papier, merci de cocher la case ci-après :

Votre carte d'assuré vous sera envoyée par courrier.

Je choisis la langue dans laquelle je souhaite recevoir ma correspondance : français anglais espagnol allemand italien

ADHÉRENT =
PAYEUR DE LA COTISATION

- L'assuré principal est le payeur de la cotisation (dans ce cas, il est inutile de renseigner les informations ci-dessous)
 Le payeur de la cotisation est différent de l'assuré principal

Particulier Entreprise Raison sociale :

Civilité : Madame Mademoiselle Monsieur

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Code postal : Ville :

État/Région/Land/Comté :

Pays :

Téléphone : / / / / /

E-mail :

(cet e-mail est nécessaire pour bénéficier d'informations relatives à la vie de votre contrat)

Je choisis la langue dans laquelle je souhaite recevoir ma correspondance : français anglais espagnol allemand italien

Nous vous invitons à vous rendre dans votre Espace Client accessible à partir du site www.april-international.com pour modifier ou compléter vos coordonnées, durant la vie de votre contrat.

DURÉE DE COUVERTURE ET NIVEAU DE GARANTIE

Période de couverture souhaitée : du / / jusqu'au / / , soit , mois

S'agit-il d'un renouvellement ? NON OUI Numéro client :

Je choisis ma couverture : Formule Complète avec des remboursements : → au 1^{er} euro
 → en complément de la CFE*
 → en complément de la Sécurité sociale française*

La Formule Mini peut uniquement être souscrite en ligne.

* En cas de choix d'une couverture en complément de la Sécurité sociale française ou de la CFE, veuillez nous adresser une photocopie de votre attestation de Sécurité sociale en cours de validité ou de votre attestation d'ouverture de droits à la CFE afin que le contrat entre en vigueur.

Je choisis une adhésion : → isolée
 → couple
 → assuré principal + enfant(s)
 → famille (le montant de la cotisation famille est déterminé par l'âge de la personne la plus âgée)

MODE DE REMBOURSEMENT SOUHAITÉ POUR LES FRAIS DE SANTÉ

- 5
- par chèque en euro
 - par virement sur un compte en France (joindre un RIB à la Demande d'adhésion)
 - par virement sur un compte aux États-Unis (joindre à la Demande d'adhésion le numéro de compte, le code SWIFT, la domiciliation de la banque et le numéro routing - ABA)
 - par virement sur un compte dans un autre pays (joindre à la Demande d'adhésion le numéro de compte, le code SWIFT et la domiciliation de la banque)

Selon la domiciliation de votre compte bancaire, des frais éventuels peuvent être retenus par votre banque.

DÉSIGNATION DES BÉNÉFICIAIRES EN CAS DE DÉCÈS POUR LA GARANTIE INDIVIDUELLE ACCIDENT

Assuré principal : Je désigne comme bénéficiaire(s) en cas de décès :

- Mon conjoint survivant non séparé de corps judiciairement au moment de l'exigibilité du capital, à défaut mes enfants par parts égales nés ou à naître, vivants ou représentés, à défaut mes ascendants par parts égales, à défaut mes héritiers.
- Autre(s) bénéficiaire(s) (veuillez préciser leurs noms, prénoms, date et lieu de naissance et pourcentage de capital à attribuer) :

Conjoint : Je désigne comme bénéficiaire(s) en cas de décès :

- Mon conjoint survivant non séparé de corps judiciairement au moment de l'exigibilité du capital, à défaut mes enfants par parts égales nés ou à naître, vivants ou représentés, à défaut mes ascendants par parts égales, à défaut mes héritiers.
- Autre(s) bénéficiaire(s) (veuillez préciser leurs noms, prénoms, date et lieu de naissance et pourcentage de capital à attribuer) :

6 **1^{er} enfant majeur et à charge :** Je désigne comme bénéficiaire(s) en cas de décès :

- Mon conjoint survivant non séparé de corps judiciairement au moment de l'exigibilité du capital, à défaut mes enfants par parts égales nés ou à naître, vivants ou représentés, à défaut mes ascendants par parts égales, à défaut mes héritiers.
- Autre(s) bénéficiaire(s) (veuillez préciser leurs noms, prénoms, date et lieu de naissance et pourcentage de capital à attribuer) :

2^{ème} enfant majeur et à charge : Je désigne comme bénéficiaire(s) en cas de décès :

- Mon conjoint survivant non séparé de corps judiciairement au moment de l'exigibilité du capital, à défaut mes enfants par parts égales nés ou à naître, vivants ou représentés, à défaut mes ascendants par parts égales, à défaut mes héritiers.
- Autre(s) bénéficiaire(s) (veuillez préciser leurs noms, prénoms, date et lieu de naissance et pourcentage de capital à attribuer) :

Faute de désignation précise de bénéficiaire(s), le capital en cas de décès sera versé au conjoint survivant non séparé de corps judiciairement au moment de l'exigibilité du capital, à défaut aux enfants par parts égales nés ou à naître, vivants ou représentés, à défaut aux ascendants par parts égales, à défaut aux héritiers.

Les bénéficiaires en cas de décès des enfants mineurs et à charge de l'assuré sont l'assuré principal, son conjoint et à défaut ses autres enfants par parts égales.

Si l'assuré a plus de 2 enfants majeurs et à charge, faire une photocopie de la page 4 et la compléter.

SIGNATURE DE L'ADHÉSION

Je demande mon adhésion à l'Association des Assurés d'APRIL International ainsi qu'aux conventions souscrites par elle auprès de Groupama Gan Vie et ACE Europe pour les assurés inscrits sur la Demande d'adhésion. Je déclare avoir pris connaissance des statuts de l'Association des Assurés d'APRIL International (téléchargeables à l'adresse <http://fr.april-international.com/global/april-international-expat/l-association-des-assures-d-april-international>).

Dès lors que je choisis les garanties responsabilité civile vie privée et stages, individuelle accident, assurance bagages et assistance juridique (incluses dans la formule Complète), je demande ma souscription auprès de ACE Europe et Solucia PJ au titre du présent contrat.

Je déclare avoir pris connaissance des Conditions générales, valant note d'information, référencées Ma 2014, notamment de mon droit à renonciation, en acceptant les dispositions et en ayant conservé un exemplaire, ainsi que les conditions applicables aux opérations de gestion d'APRIL International Expat. Dans le cadre d'une modification de mon contrat par voie d'avenant, je prends acte que les Conditions générales applicables seront celles référencées ci-dessus.

Je reconnais être informé que les informations recueillies sont nécessaires à l'appréciation et au traitement de mon dossier d'adhésion et que les informations administratives font l'objet de traitements informatiques par APRIL International Expat et les organismes assureurs ou leurs mandataires pour les besoins de l'exécution de mon adhésion au contrat.

Conformément à la loi française du 6 janvier 1978 modifiée, je dispose d'un droit d'accès et, le cas échéant, de rectification de toutes informations me concernant figurant sur ces fichiers en m'adressant par écrit à APRIL International Expat, 110 avenue de la République, CS 51108, 75127 Paris Cedex 11, FRANCE. APRIL International Expat pourra utiliser certaines informations administratives et les communiquer à ses partenaires, dont la liste me sera transmise sur simple demande, afin de leur permettre de me proposer de nouveaux produits ou offres de services.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, je peux m'opposer à cette communication par simple courrier adressé à APRIL International Expat (à l'adresse susmentionnée), les frais d'envoi me seront remboursés.

Je déclare en outre avoir pris connaissance que mes communications téléphoniques avec les services d'APRIL International Expat peuvent faire l'objet d'un enregistrement, pour les besoins de gestion interne et que je peux avoir accès aux enregistrements me concernant en m'adressant par écrit à APRIL International Expat (à l'adresse susmentionnée), étant entendu que chaque enregistrement est conservé pendant un délai maximum de deux mois.

Je reconnais que l'adhésion au présent contrat ne me dispense pas des cotisations dues au régime obligatoire dont je pourrais relever.

10

Je reconnais que les remboursements ou les indemnités des frais occasionnés par une maladie ou un accident ne peuvent excéder les montants qui m'ont été facturés. Je conviens qu'APRIL International Expat me demande de déclarer les garanties de même nature que j'aurais pu souscrire auprès d'autres organismes assureurs.

Je reconnais que les organismes assureurs ne prendront pas en charge les coûts considérés comme déraisonnables et inhabituels compte tenu de la localité où ils ont été engagés.

J'autorise APRIL International Expat et mes médecins traitants à échanger toute information, notamment médicale, utile à la gestion de mes demandes de remboursements.

Je certifie avoir répondu avec exactitude et sincérité à l'ensemble des questions posées, n'ayant rien à déclarer ou omis de déclarer qui puisse induire en erreur les organismes assureurs du présent contrat.

Fait à

le

 / /

Signature(s) de l'assuré principal et de son conjoint précédé(s) de la mention « **Lu et approuvé** » :

Signature de l'adhérent (si différent de l'assuré principal) précédée de la mention « **Lu et approuvé** » :

Cachet Assureur-conseil
+ Code APRIL International Expat

PONTET GUYOT ASSURANCES

6/8 Rue du Colonel Moll
75017 Paris FRANCE
Tél. : +33 (0)1 42 85 10 00
Fax : +33 (0)1 42 85 09 92
E-mail : contact@pontet-guyot.fr
Site: www.pontet-guyot.fr
I 64758

PROFIL DE SANTÉ

Ce Profil de santé est valide 6 mois.

Par exemple, si vous souhaitez que votre contrat commence le 01/07/2014, vous pouvez signer ce questionnaire entre le 01/01/2014 et le 30/06/2014. Si le contrat comporte plus de 4 personnes à assurer, veuillez faire une photocopie du questionnaire.

SI VOUS OU VOTRE CONJOINT AVEZ MOINS DE 30 ANS, SEULES LES QUESTIONS 5 ET 9 SONT À RENSEIGNER

Vous devez répondre vous-même, avec la plus grande exactitude, à l'ensemble de ces questions car vos déclarations vous engagent. Ce Profil de santé est indispensable pour permettre l'appréciation du risque que l'organisme assureur entend prendre en charge. Le défaut de réponse à l'une des questions entraînera des demandes complémentaires.

Les informations médicales que vous communiquerez sont couvertes par le secret professionnel. En nous apportant le maximum d'informations, vous nous aiderez à vous répondre dans les plus brefs délais.

Le Médecin Conseil se réserve le droit de demander à tout moment, notamment avant de procéder à un remboursement ou de délivrer une prise en charge hospitalière, aux médecins vous ayant suivi, de confirmer la validité et l'exhaustivité des informations fournies au sein du Profil de santé et de nous assurer que les pathologies en cours de traitement ne sont pas contradictoires ou incohérentes avec les informations renseignées au moment de l'adhésion.

Si vous souhaitez confidentialiser vos réponses, faites une photocopie de ce Profil de santé vierge, complétez-le et envoyez-le accompagné de toutes les pièces justificatives nécessaires sous pli cacheté avec la mention « Secret Médical » à l'attention du Médecin Conseil à l'adresse suivante : APRIL International Expat - 110, avenue de la République - CS 51108 - 75127 Paris Cedex 11 - FRANCE.

Certaines informations médicales communiquées pourront faire l'objet d'un traitement informatique à l'usage du Médecin Conseil d'APRIL International Expat. Conformément à la loi française du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de toutes informations vous concernant figurant dans ce fichier en vous adressant par écrit au Médecin Conseil d'APRIL International Expat à l'adresse mentionnée ci-dessus.

11

QUESTIONS :	Assuré principal	Conjoint	1 ^{er} enfant à charge	2 ^{ème} enfant à charge
1 Êtes-vous en arrêt total ou partiel pour maladie ou accident ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
2 Au cours des 10 dernières années , avez-vous subi :				
a) une intervention chirurgicale ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
b) un traitement par laser, chimiothérapie, rayons ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
3 Au cours des 5 dernières années , avez-vous été atteint de maladie(s) ou victime d'accident(s) ayant motivé :				
a) un arrêt de travail de plus d'un mois ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
b) un traitement médical de plus d'un mois ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
4 Au cours des 5 dernières années , avez-vous consulté :				
a) pour des troubles nerveux (fatigue chronique, anxiété, dépression) ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
b) pour la colonne vertébrale (lombalgie, sciatique, hernie discale) ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
c) pour une atteinte articulaire et/ou rhumatismale (hanche, genou, épaule...) ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
5 Avez-vous un trouble, une affection ou une maladie nécessitant ou non un suivi médical régulier et/ou un traitement médical ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
6 Avez-vous effectué un test de dépistage des sérologies VHB (hépatite B) ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Si vous avez répondu OUI à cette question, le résultat était-il positif ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Date du test :				
6 Bis Avez-vous effectué un test de dépistage des sérologies VHC (hépatite C) ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Si vous avez répondu OUI à cette question, le résultat était-il positif ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Date du test :				
6 Ter Avez-vous effectué un test de dépistage des sérologies VIH (SIDA) ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Si vous avez répondu OUI à cette question, le résultat était-il positif ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
Date du test :				

PROFIL DE SANTÉ (SUITE)

QUESTIONS (SUITE) :	Assuré principal	Conjoint	1 ^{er} enfant à charge	2 ^{ème} enfant à charge
7 Avez-vous une infirmité ou un handicap, une invalidité donnant droit à pension ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
8 Est-il prévu que vous alliez dans les 6 prochains mois passer des examens (laboratoire, imagerie médicale, endoscopie...) et/ou faire l'objet d'une consultation spécialisée et/ou d'un traitement médical ou chirurgical ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
9 Est-il prévu que vous subissiez, dans les 12 mois suivant la prise d'effet des garanties de votre contrat , une hospitalisation de plus de 48 heures, quel que soit le motif (opération des amygdales, opération du genou, ablation d'un kyste, accouchement...)?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
10 Au cours des 12 derniers mois , avez-vous eu :				
a) plus de 3 arrêts de travail quelle qu'en soit la durée ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
b) des examens spéciaux (hors prévention systématique) tels que des examens de laboratoire, imagerie médicale, endoscopie... ?	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON	<input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON

Précisions en cas de réponse OUI à l'une des questions :

Pour faciliter le traitement de votre demande, veuillez nous donner des détails supplémentaires concernant l'époque, les suites éventuelles de la maladie ou de l'accident.

Exemple :

11

Pour une opération de l'appendicite, vous avez coché OUI à la question 2. Dans le cadre ci-dessous, vous notez donc : *2, opération de l'appendicite, 2003, 3 jours d'hôpital. Sans suite.*

PRÉCISIONS

LES MÉDECINS CONSEIL DES ORGANISMES ASSUREURS SE RÉSERVENT LE DROIT DE DEMANDER DES EXAMENS MÉDICAUX COMPLÉMENTAIRES.

Toute réticence ou fausse déclaration intentionnelle changeant l'objet du risque ou en diminuant l'opinion pour les organismes assureurs entraîne la nullité de l'assurance, les cotisations demeurent alors acquises à l'organisme assureur (art. L113-8 du Code des assurances français).

Je certifie avoir répondu avec exactitude et sincérité à l'ensemble des questions posées, n'avoir rien à déclarer ou omis de déclarer qui puisse induire en erreur les organismes assureurs du présent contrat.

Fait à le / /

Signature de l'assuré principal précédée de la mention « **Lu et approuvé** » :

Signature du conjoint assuré précédée de la mention « **Lu et approuvé** » :

Signatures des enfants majeurs assurés précédées de la mention « **Lu et approuvé** » :

Merci d'adresser votre Demande d'adhésion complète à :

**APRIL International Expat
Service Adhésions Individuelles
110, avenue de la République - CS 51108
75127 Paris Cedex 11 - FRANCE**

Si vous annulez votre adhésion, vous pouvez utiliser le formulaire détachable ci-dessous et l'adresser à APRIL International Expat - 110, avenue de la République - CS 51108 - 75127 Paris Cedex 11 - FRANCE

RENONCIATION DANS LE CADRE D'UNE VENTE PAR DÉMARCHAGE À DOMICILE

Article L.112-9 du Code des assurances français

Toute personne physique qui fait l'objet d'un démarchage à son domicile, à sa résidence ou à son lieu de travail, même à sa demande, et qui signe dans ce cadre une proposition d'assurance ou un contrat à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale ou professionnelle, a la faculté d'y renoncer par lettre recommandée avec demande d'avis de réception pendant le délai de quatorze jours calendaires révolus à compter du jour de la conclusion du contrat, sans avoir à justifier de motifs ni à supporter de pénalités.

Conditions : Si vous souhaitez renoncer à votre adhésion, complétez et signez ce formulaire détachable. Envoyez-le, sous enveloppe, par lettre recommandée avec accusé de réception en utilisant l'adresse figurant ci-dessus. Expédiez-le au plus tard dans un délai de 14 jours à compter du lendemain du jour de la signature de votre Demande d'adhésion ou si ce délai expire normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le premier jour ouvrable suivant.

Je soussigné(e), déclare renoncer à la Demande d'adhésion au contrat ci-après :

Nom du contrat : **Magellan Réf. Ma 2014**

Date de signature de la Demande d'adhésion : / /

Nom de l'adhérent :

Prénom de l'adhérent :

Adresse de l'adhérent :

Code postal : Ville :

Pays :

N° de téléphone : / / / / /

Nom de l'assureur-conseil :

Adresse de l'assureur-conseil :

Code postal : Ville :

Pays :

N° de téléphone : / / / / /

Date et signature de l'adhérent :

Réservé à APRIL International Expat

n° client C

Les différentes étapes composant votre adhésion :



Vous complétez votre Demande d'adhésion et l'adrezsez à APRIL International Expat.

Pour vous aider, retrouvez nos conseils en page suivante ou contactez-nous.

Nous traitons votre demande sous 24h.

Vous recevez ensuite :

- votre Certificat d'adhésion valant attestation d'assurance,
- vos Conditions générales détaillant le fonctionnement de votre contrat,
- votre carte d'assuré reprenant les numéros d'urgence à composer notamment en cas de besoin d'assistance ou avant une hospitalisation.

J'ADHÈRE

- A. Remplissez vos renseignements personnels (nom, prénom, adresse,...) 1, 2 et 3.
- B. Choisissez votre durée de couverture et votre niveau de garanties 4.
- C. Choisissez le mode de remboursement pour vos frais de santé 5.
- D. Veuillez désigner un/des bénéficiaire(s) en cas de décès pour la garantie individuelle accident 6.
- E. Suivant la tranche d'âge, le type d'adhésion (individuelle ou famille) et le type de couverture (1^{er} euro, complément Sécurité sociale/CFE), reportez-vous à la page 9 du dépliant pour calculer le montant de la cotisation et le renseigner 7.
- F. Indiquez le mode de paiement choisi (intégral ou mensuel) ainsi que le moyen de paiement 8.
- G. Si vous souhaitez faire un don à l'une des associations que nous soutenons, renseignez la partie 9.
- H. Dated et signez votre Demande d'adhésion 10.
- I. Complétez, datez et signez le Profil de santé 11.
- J. Joignez un chèque en € à l'ordre d'APRIL International Expat ou indiquez vos coordonnées de carte bancaire pour régler votre cotisation intégrale ou votre première cotisation si vous avez opté pour un paiement mensualisé.
- K. Si vous avez opté pour un paiement mensualisé :
- complétez le mandat de prélèvement SEPA ci-joint.
 - joignez à votre envoi un Relevé d'Identité Bancaire (RIB).

J'envoie le tout à **APRIL International Expat - Service Adhésions Individuelles**
110, avenue de la République - CS 51108 - 75127 Paris Cedex 11 - FRANCE

ET APRÈS L'ADHÉSION ?

Votre demande d'adhésion est traitée sous 24h, dès réception de votre dossier complet par APRIL International Expat.

L'adhésion est constatée par l'émission d'un Certificat d'adhésion (valant attestation d'assurance), sur lequel figurent les garanties sélectionnées et la date d'effet de votre contrat.

Votre contrat débutera à la date indiquée sur le Certificat d'adhésion et au plus tôt le lendemain de la réception de votre dossier d'adhésion complet.

april international | expat

APRIL INTERNATIONAL EXPAT UNE SOCIÉTÉ APRIL

Siège social :

110, avenue de la République - CS 51108 - 75127 Paris Cedex 11 - FRANCE

Tél. : +33 (0)1 73 02 93 93 - Fax : +33 (0)1 73 02 93 90

E-mail : info.expat@april-international.com - www.april-international.com

S.A. au capital de 200 000 € - RCS Paris 309 707 727

Intermédiaire en assurances - Immatriculée à l'ORIAS sous le n°07 008 000 (www.orias.fr)

Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 61, rue Taitbout - 75436 Paris Cedex 09
 FRANCE.



L'assurance n'est plus ce qu'elle était.